

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 7 AVRIL 2022

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mmes Amélie COILLIOT, Isabelle LELEU et de Mr Yohann HANON, absents excusés.

Secrétaire de la séance : -Mme Sylviane LARDEUR

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Mardi 22 Mars 2022 et approbation par le Conseil Municipal, Mr le Maire donne quelques informations supplémentaires :

- a. L'opération « Hauts de France propres /Nettoyons la Nature » a du être annulée à cause de la neige.
- b. L'entreprise Blot est intervenue pour résoudre les différents problèmes d'éclairage public sur la commune.
- c. Comme chaque année, la distribution de compost aux habitants a connu un vif succès.
- d. Merci à tous les bénévoles qui ont permis la grande réussite du Trail Evasion avec ses 2 500 participants.
- e. SFR a été une nouvelle fois interrogé sur la mise en service de son antenne.

2) L'ordre du jour est relu :

a) Budget Communal 2022 : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal ses propositions pour 2022. Le Budget s'équilibre en recettes et dépenses à : **-693 365 €** en Fonctionnement, et **-861 713 €** en Investissement.

-En Dépenses d'investissement il est prévu :

- l'extension et la rénovation thermique de l'école** : -639 000€ (estimation)
- la **1ere tranche de la rue des Tilleuls** : -58 500 €
- **l'Acquisition de terrain** pour l'accès à la zone à urbaniser : - 25 000€
- **la dernière tranche de la Défense Incendie**: -25 000€
- l'achat **de matériel** (défibrillateur, guirlandes, ..): -8 000€
- des **Travaux en régie** (voirie + bâtiments) : -20 000€
- Autres travaux de bâtiments (réserve église) : -52 053€
- Le **remboursement du Capital** des emprunts : -32 602€ etc

- **En recettes**, il est prévu :

- Un **virement de la section de Fonctionnement** : -218 888 €
- un excédent de fonctionnement capitalisé : - 57.66€
- Des **subventions** (DSIL, Conseil Départemental Farda, C.A.F, Région) :- 370 767€
- Une récupération de **la TVA sur 2020** (FCTVA) : - 19 000€
- La Taxe d'Aménagement : - 3 000€
- Un emprunt (Crédit Agricole) : - 250 000€ (taux à 1.07%)

-En Dépenses de Fonctionnement. Il est prévu :

- les charges à caractère général : - 159 100€
- les charges de Personnel : -230 000€
- le reversement de fiscalité : -15 365€
- les Indemnités et subventions diverses : -50 000€
- les Dépenses imprévues : -10 000€
- les Intérêts des Emprunts : - 9 012€
- pour le virement en Investissement : -218 888 €, ...etc.

-En Recettes :

- Produits des services et ventes : - 33 000€
- Impôts et Taxes :- 238 500€
- Dotations et Participations : -226 000€
- Atténuation de charges : - 1 499.80 €
- Revenus des immeubles : - 5 500€,
- Excédent 2018 : - 164 865.20€ ...etc.

Concernant les **subventions** pour 2022 : -Elles sont maintenues à leur montant de 2021.

Après délibération, le Budget 2022 est accepté à l'unanimité des membres présents.

b) Vote des taxes d'Imposition:

Monsieur le Maire rappelle les taux d'imposition 2018 :

-Taux de Taxe sur le Foncier bâti	38.76%
-Taux de Taxe sur le Foncier non bâti	42,59%.

Le Budget 2022 étant équilibré, et après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide **de ne pas modifier ces taux pour l'année 2022.**

c) Questions diverses :

1. Mr Christophe LECLERCQ apporte des précisions sur son projet remarquable de **création de logements inclusifs en milieu rural** et sur la nécessité de trouver un terrain constructible de 3 500 m2. Une réunion sera programmée rapidement avec le lotisseur de la zone à urbaniser afin de trouver un compromis.

2. Mr le Maire rappelle la « **Chasse aux œufs** » organisée le **Dimanche 17 Avril au stade municipal à 10h30.**

Le Maire, C TELLIER